



Projet de Procès-verbal de

L'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Juin 2019

L'an deux mil dix-neuf, le samedi 15 juin à 13h45, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Notre Dame de Salut, s'est tenue au Collège des Religieuses de l'Assomption au 6 rue de Lübeck 75016 – PARIS.

Le Président Jean-Nicolas SABBAG ouvre la séance.

Sont nommés scrutateurs, Nelly DAUBRY-BOUYER et Ségolène BOITEL qui constatent en début de séance le nombre total de votants présents ou représentés pour les cinq collèges de l'association :

- 1- Familles de l'Assomption : 10 (7 présents, 3 pouvoirs)
- 2- Comités Régionaux : 17 pour (12 présents, 5 pouvoirs)
- 3- Hospitalité 95 (24 présents, 71 pouvoirs)
- 4- Bayard : 2 (1 présent, 1 pouvoir) ;
- 5- Pèlerins et Amis 15 (4 présents, 11 pouvoirs).

Soit au total 139 votes présents ou représentés.

L'assemblée, ainsi formée, peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Juin 2018,
2. Rapport moral par le président,
3. Rapport financier par le trésorier,
4. Rapport général et spécial du commissaire aux comptes,
5. Vote des résolutions
6. Élection des administrateurs.

1- PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018

Le rapport a été diffusé avec la convocation à l'Assemblée Générale à tous les participants. Aucune remarque n'est faite en séance.

2- RAPPORT MORAL

Le Président donne lecture du Rapport Moral dont les principaux points figurent ci-après.

a. Pèlerinage National

Le 145^{ème} Pèlerinage national s'est déroulé du vendredi 11 au lundi 16 août 2018 sur le thème « *Faites Tout ce qu'il vous dira* » et sous la présidence de Mgr Pierre-Marie Carré archevêque de Montpellier.

Le cycle de préparation s'est déroulé de manière habituelle en montant en puissance à partir du week-end de lancement qui s'est tenu du 9 au 11 mars 2018 au Centre de Port Royal à Saint-Lambert des Bois qui a été très apprécié par les participants.

Le thème a été décliné de la manière suivante :

Dimanche 12 août	Lundi 13 août	Mardi 14 août	Mardi 15 août	Mercredi 16 août
<i>Nous sommes tous invités</i>	<i>"Remplissez d'eau ces jarres" Jn 2, 7</i>	<i>Faites de même ...</i>	<i>Le Seigneur fit pour moi des merveilles Luc 1, 49</i>	<i>Aujourd'hui s'accomplit cette parole Luc 4, 21</i>

Du débriefing fait le 6 octobre à partir des rapports des services et des comités on peut tirer les conclusions suivantes :

- Les Réussites :
 - Un pèlerinage serein et riche de son unité et de sa diversité ;
 - Une volonté commune d'axer les démarches sur les signes de Lourdes ;
 - La joie de se retrouver en Église dans des grandes et belles cérémonies et processions autour de Mgr Pierre-Marie Carré, président du pèlerinage, de Sœur Bernadette Moriau, Grand témoin (70e miraculée) et de Mgr Pascal Gollnisch (directeur de l'œuvre d'Orient) ;
 - Un programme adapté aux différents groupes et services : Petits Frères des Pauvres, Mosaique, Chrétiens d'Orient, Jeunes, Familles, Sourds et Malentendant, ;
 - Une très large proposition de conférences et ateliers.

- Les points à améliorer :
 - Continuer à favoriser le bon déroulement des démarches pour qu'elles soient significatives et à améliorer la coordination :
 - Entre la direction du PN, les comités, les groupes, les services ;
 - Entre le pèlerinage et les Sanctuaires.

L'année 2018 est une année de rupture par rapport à la baisse quasi continue du nombre de pèlerins puisque celui-ci s'établit à 6 671 en augmentation de 537 personnes par rapport à 2017 et ce dans toutes les catégories.

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Clergé									184
Hospitaliers	4062	3015	3526	3413	3448	3391	3050	3415	3609
PMHA (1)	731	818	754	696	725	711	667	618	659
Pèlerins	2438	2855	3185	2311	2429	2312	2422	2101	2219
Total	7231	6688	7465	6420	6602	6414	6139	6134	6671

b. Autres activités

L'Association n'a réalisé en 2018 aucune autre activité significative à l'exception des rencontres régionales habituelles organisées par les comités régionaux : 11 février, lancement et retour de pèlerinage, 8 décembre, ...

Il convient de souligner la créativité des jeunes hospitaliers qui ont monté la troupe de théâtre des Lourdes Dingues et qui versent les recettes significatives des représentations à l'hospitalité pour financer le pèlerinage de personnes malades et handicapées.

c. Ressources humaines – Nomination et Formation

- Conseil d'administration

Après les nominations effectuées en 2017 dans le cadre du renouvellement des personnes démissionnaires ou en fin de mandat (Présidence de l'Association et Direction du Pèlerinage), l'Assemblée Générale a élu les trois administrateurs suivants :

- Collège de l'Hospitalité Jean-Nicolas Sabbag et Paul Devroedt,
- Collège des pèlerins : Edith Richard.

Parallèlement Jean-Marie Montel est entré au conseil d'administration comme représentant de Bayard Presse (Poste de droit) et à ce titre comme vice-président de l'Association en remplacement de Franz Parys qui était le représentant de Bayard jusqu'en 2017.

- Poste salarié

Maud de Martrin, assistante salariée de l'Association a démissionné en décembre 2018. Une procédure d'embauche a été lancée début janvier 2019.

- Comités Régionaux – Hospitalité - Aumônerie

Aucun changement n'est intervenu dans ces différents secteurs.

d. Faits saillants de notre organisation – Actions de progrès

Nous avons poursuivi notre travail dans les nombreux chantiers déjà engagés et évoqués dans nos rapports antérieurs. Ils restent bien évidemment des axes permanents de progrès comme les nouveaux chantiers engagés. Ce sont :

- Le contrôle des frais du central et du pèlerinage
- L'optimisation du nouveau plan de transport
- Un hébergement plus compétitif
- La poursuite du dossier informatique (Plateforme d'inscription, RGPD, Serveurs, Espace de stockage)
- Comptes
- Campagnes de dons et Neuvaines
- Accueil des personnes malades, handicapées et âgées
- Communication
- Animation de l'Association – Réorganisation des comités
- Planning avec l'objectif d'avance l'ouverture des inscriptions du 1^{er} mai au 2 avril.

3- RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier donne lecture du Rapport Financier qui est suivi de la projection de plusieurs tableaux, mettant en lumière les points suivants :

Au Bilan :

Les immobilisations incorporelles sont constituées exclusivement de la base servant à la gestion des inscriptions au Pèlerinage. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur 10 années.

Les valeurs mobilières de placement restent stables, aucun mouvement n'ayant été enregistré au cours de l'exercice et la valeur du portefeuille ne nécessitant aucune provision pour dépréciation.

L'amélioration des résultats de l'Association se traduit par une progression de la trésorerie nette de l'ordre de 150 K€.

Au Passif, on notera le renforcement des Fonds Propres par l'affectation au report à nouveau du résultat 2017 (47,4 K€), ainsi que le résultat de l'exercice qui s'établit à 148,6 K€.

Au compte de résultat :

Le résultat net de l'Association pour l'exercice 2018 s'élève à un excédent de 148 631,82 Euros, en nette amélioration par rapport aux années précédentes :

CENTRES D'ACTIVITE	R 2016	R 2017	R 2018	B 2019
CENTRAL	22 899	19 988	53 809	16 000
HOSPITALITE MOSAÏQUE ET CO	38 738	21 788	35 360	22 000
COMITES	24 085	-30 307	58 509	70 000
TOTAL COURANT	85 722	11 469	147 678	108 000
EXCEPTIONNEL		42 518	44 137	0
TOTAL	85 722	53 987	191 815	108 000
Amortissements	- 14 494	- 16 500	- 16 183	- 16 200
Provisions	- 22 000	10 000	- 27 000	
TOTAL	49 228	47 487	148 632	

Ces résultats appellent les commentaires suivants du résultat courant :

- Le résultat de la structure centrale (Siège + Pèlerinage National) en hausse de 19 988 à 53 809 € de l'augmentation des recettes liées aux inscriptions en hausse et à une bonne surveillance de ses charges d'exploitation.
- Le résultat de l'Hospitalité (y compris Mosaïque et Chrétiens d'Orient) en hausse de 21 788 € à 35 360 € provient de subventions externes exceptionnelles apportées aux pèlerinages Mosaïque et Chrétiens d'Orient.
- Le résultat global des comités régionaux en hausse de - 30 307 à 58 509 € provient de l'augmentation du nombre de pèlerins ayant un effet mécanique sur la rentabilité des trains et des hôtels.

Le résultat exceptionnel de 44 137 € est constitué des postes principaux suivants :

- Avoir Direct Energie 20 300 € (Remboursement de surfacturation)
- Remboursement SNCF 10 000 € (Dysfonctionnements du train de Normandie)
- Reprise de prov. Client 12 000 €

La provision est constituée d'une créance client toujours en attente de règlement au 31 décembre 2018.

4- RAPPORT GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Commissaire aux Comptes, Monsieur Hugues de Noray indique qu'Advolis a pu accéder à l'ensemble des documents comptables et qu'après examen les comptes de l'association 2018 sont certifiés et sans réserve.

5- ELECTION DES ADMINISTRATEURS

Les mandats des administrateurs suivants arrivent à échéance à cette assemblée générale :

- Collège des Comités Régionaux : Mr Philippe Laurent et Mr Denis Valentin
- Collège Hospitalité : Madame Nelly Daubry et Mr Mathieu Guignard.

Les candidats suivants ont fait acte de candidatures auprès du Provincial de France qui les a toutes acceptées :

- Collège des Comités Régionaux : Mr Philippe Laurent et Mr Denis Valentin
- Collège Hospitalité : Madame Elisabeth Aubineau, Madame Nelly Daubry et Mr Michel de Verneuil.

Après dépouillement des votes

- Mr Philippe Laurent et Mr Denis Valentin sont réélus dans le collège des Comités Régionaux.
- Madame Elisabeth Aubineau et Mr Michel de Verneuil sont élus dans le collège de l'Hospitalité.

6- VOTE DES RESOLUTIONS

Rappel :

Les adhérents sont répartis en 5 collèges, chaque collège disposant de voix dont le nombre a été fixé ainsi :

Familles de l'Assomption	4 voix
Comités Régionaux	2 voix
Hospitalité	4 voix
Bayard Presse	1 voix
Membres pèlerins et amis	1 voix

Un vote est organisé par collège. Un adhérent ne vote que dans un seul collège, celui le plus élevé de la liste auquel il appartient. Chaque résolution ayant réuni la majorité des voix à l'intérieur d'un collège, obtient l'intégralité des voix attribuées au dit collège.

Le total des voix ressort ainsi à 12. Une résolution est adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire si le nombre est supérieur à 6 voix sur 12. Une résolution est adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire si le nombre est supérieur à 9 voix sur 12.

Le détail du vote de chaque collège figure en annexe.

Première résolution

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2018, l'approuve.

Deuxième Résolution

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du rapport moral du Conseil d'Administration, l'approuve

Troisième résolution

L'Assemblée après avoir entendu la lecture du rapport financier du conseil d'administration ainsi que le rapport général du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et présentées dans ces rapports.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de 148 631 Euros et 83 centimes en report à nouveau. Le solde du report à nouveau, suite à cette affectation s'élèvera à - 625 328 € et 10 centimes.

Cinquième Résolution

L'assemblée générale, après la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes prend acte des conventions visées par l'article L612-5 du code de Commerce.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Septième résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du remplacement du Père Laurent Bodard par le Père Fabien Lejeusne comme représentant du Provincial de France prend acte de la cooptation, au titre du collège de l'Assomption, du Frère Rémi Clovis Kientega et décide de le nommer en qualité de membre du conseil d'administration pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'Administrateur de Monsieur Denis Valentin, au titre du collège des comités régionaux est arrivé à terme.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées pour le collège des comités régionaux, décide de nommer Mr Denis Valentin en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'Administrateur de Monsieur Philippe Laurent, au titre du collège des comités régionaux est arrivé à terme.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées pour le collège des comités régionaux, décide de nommer Philippe Laurent en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'Administrateur, au titre du collège l'Hospitalité, de Madame Nelly Daubry-Bouyer est arrivé à terme.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées, décide de nommer Mr Michel de Verneuil en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'Administrateur, au titre du collège l'Hospitalité, de Monsieur Mathieu Guignard est arrivé à terme.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées, décide de nommer Madame Elisabeth Aubineau en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2021

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 16h40.

De tout ce que de dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.



Le Président de Séance
Jean-Nicolas SABBAG



Le Secrétaire de Séance
Nelly DAUBRY-BOUYER